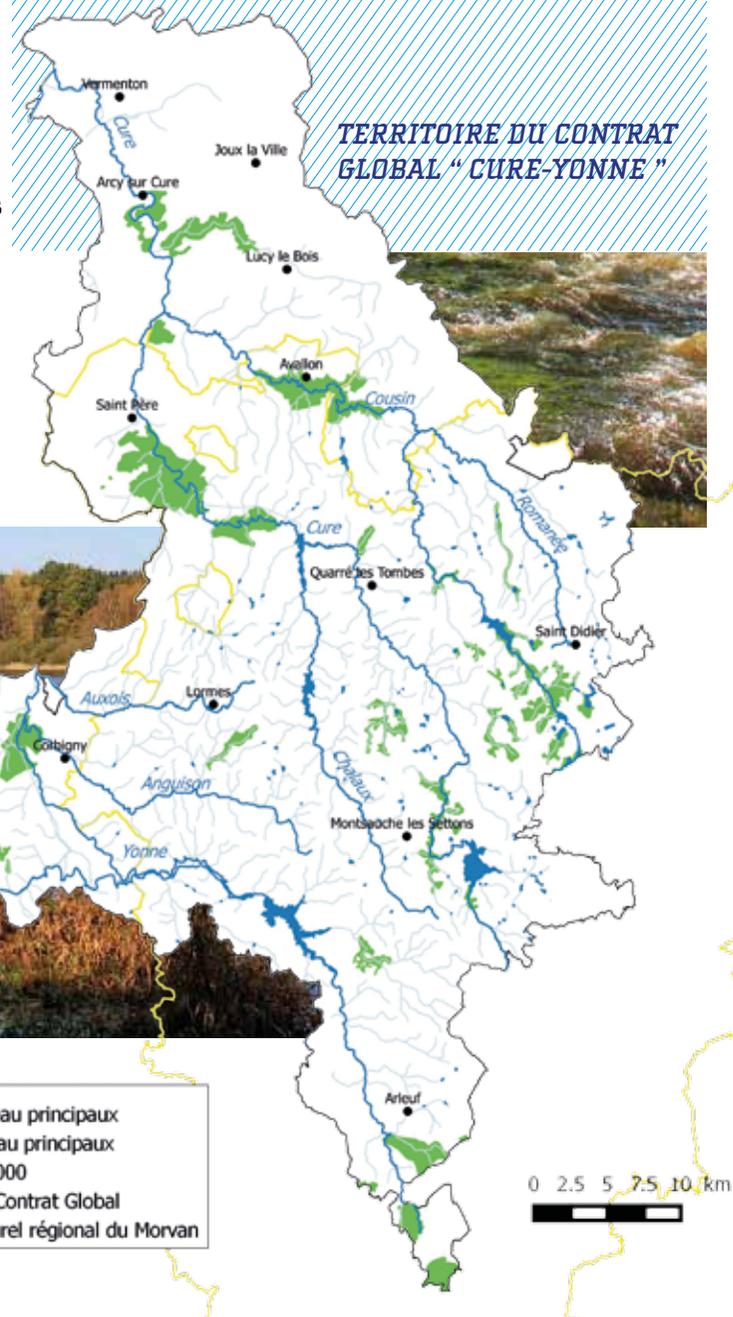


Qu'est ce qu'un contrat global ?

→ Un **outil de gestion et protection de la ressource en eau** : un accord technique et financier, couvrant un bassin versant, entre les acteurs locaux concernés et leurs partenaires (Agence de l'eau, Conseil régional, Conseils départementaux...)

→ Un **programme d'action** établi suite au diagnostic du territoire.



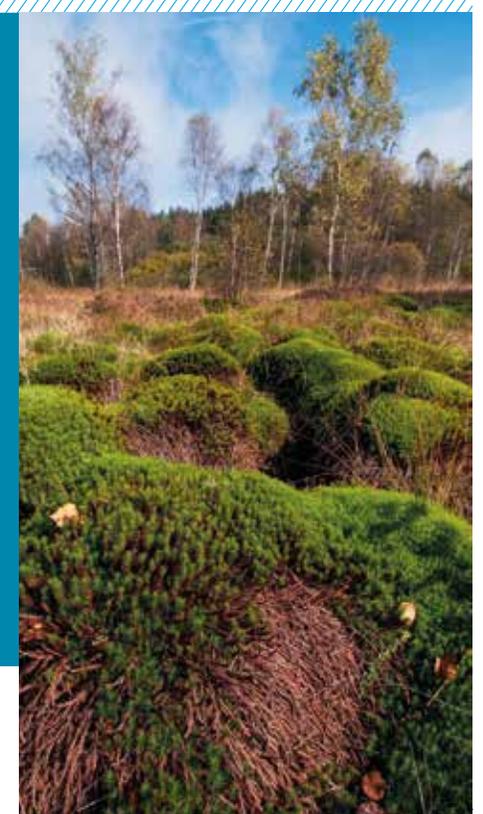
- Cours d'eau principaux
- Plans d'eau principaux
- Natura 2000
- Contour Contrat Global
- Parc naturel régional du Morvan

Quels moyens pour faire vivre ce contrat ?



Une **cellule d'animation** est sur place pour être l'interlocuteur privilégié entre les collectivités et les acteurs de l'eau. Ses missions sont les suivantes :

- **sensibiliser** aux problèmes et enjeux du territoire ;
- **accompagner** à la réalisation des projets, moyens techniques et financiers ;
- **mettre en œuvre** une partie du programme d'actions ;
- organiser des **comités de pilotages** nécessaires à la bonne gestion du contrat global ;
- animer les **comités d'usagers** ainsi que des réunions d'information ;
- assurer le **suivi** du contrat ainsi que le **bilan** des actions réalisées.



CONTACT DE LA CELLULE D'ANIMATION :
 Maria Galiana / Laure Jouglard
 Tél : 03 86 78 79 26 / 03 86 78 79 39
maria.galiana@parcdumorvan.org
laure.jouglard@parcdumorvan.org
 Maison du Parc. 58230 Saint-Brissou
www.parcdumorvan.org
 Vice-président du Parc, élu référent :
 Christian Guyot

SIGNATAIRES DU CONTRAT GLOBAL



le contrat global

2015-2020

Cure-Yonne

Morvan



Un programme d'action de 22 M€ pour préserver les cours d'eau



Les acteurs de l'eau des bassins versant du **Cousin**, de la **Cure** et l'amont de l'**Yonne** unissent leurs efforts pour travailler, ensemble, à l'amélioration et la préservation de la ressource en eau. Un programme d'actions, pour les 5 années à venir, a été établi afin d'**améliorer l'état des cours d'eau** et maintenir le bon état des autres.

PRÉSERVER ET RESTAURER LES MILIEUX AQUATIQUES

- Protéger, restaurer et gérer les **zones humides** : achat, études et gestion
- Améliorer la **continuité écologique** des cours d'eau : travaux sur buses, ponts, seuils, moulins...
- Protéger la **faune patrimoniale** : études et actions
- Préserver les **berges** : installation des clôtures et abreuvoirs, plantations
- Réduire l'impact des **plans d'eau**



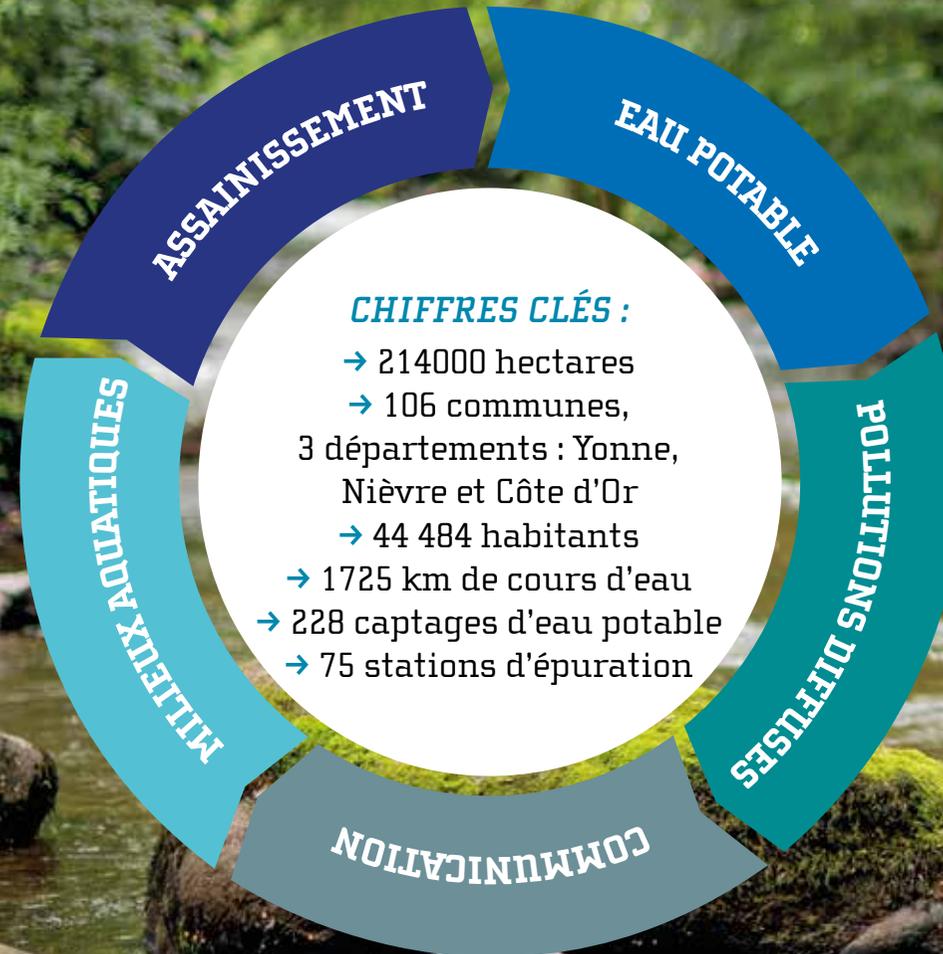
MAÎTRISER LES POLLUTIONS D'ORIGINE URBAINE ET PROFESSIONNELLE

- Mettre aux normes les **stations d'épuration** et les réseaux d'assainissement



- Réhabiliter les systèmes d'**assainissement non collectif**
- Réhabiliter les assainissements des **hébergeurs touristiques**

Un engagement commun pour :



PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU POTABLE

- Réduire l'apport des « **polluants** » qui arrivent aux eaux souterraines
- Mettre en place des **protections réglementaires** efficaces des captages
- Optimiser les **traitements** pour distribuer une **eau potable** conforme
- Réduire les **pertes d'eau** dans les réseaux : études et travaux

MAÎTRISER LES POLLUTIONS DIFFUSES AGRICOLES ET URBAINES

- Identifier les **bassins d'alimentation des captages** pour les protéger
- Améliorer les **pratiques agricoles**, pour limiter l'impact des produits phytosanitaires et des nitrates sur l'eau potable
- Réduire l'utilisation de produits phytosanitaires des communes, jardiniers et professionnels



ANIMATION, COMMUNICATION ET AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES

- Etudes et inventaires
- Suivi de la **qualité de cours d'eau** du territoire
- Animer et mener les actions du contrat global
- **Sensibiliser** et informer les élus et le public

